

# CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL

## NATATION

**22 ET 23 MARS 2025 • MONTPELLIER (34)**  
Piscine Olympique Angelotti

APPART'CITY  
la nouvelle hôtellerie



UZÈS GESTION  
GROUPE FINANCIÈRE D'UZÈS

Sport  
**Herault**



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES

AGENCE  
NATIONALE  
DU SPORT

SOCIÉTÉ  
GÉNÉRALE



RENAULT

DECATHLON

GRUPE  
APICIL



agefiph





**Le Comité Régional Handisport Occitanie,  
L'Aqua Nat' Juvignac et le Comité  
départemental de l'Hérault ont le plaisir de  
vous accueillir les**

---

**22 et 23 mars 2025**

**A la piscine Olympique Angelotti  
34000 Montpellier**

---



**CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL  
ZONE SUD EST**

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE

## INFORMATIONS PRATIQUES



### DATES

Du 22 au 23 mars 2025



### LIEU

Piscine Olympique Angelotti  
195 Avenue Jacques Cartier  
34 000 Montpellier



### ACCUEIL & ENTRAÎNEMENT

L'accueil des délégations se fera à la Piscine Olympique Angelotti à partir de 10h30 le Samedi 22 Mars , Entraînement possible de 10h30 à 12h

### TRANSPORT, HÉBERGEMENTS, RESTAURATION

→ Voir annexe en fin de document

## ORGANISATION TECHNIQUE

La réunion technique aura lieu à la salle de convivialité se trouvant sur la mezzanine de la piscine le samedi 22 Mars de 13h

### RÈGLEMENT

<https://www.natation-handisport.org/wp-content/uploads/2025/01/Reglement-Sportif-General-Natation-MAJ20012025.pdf>

----- Extrait du règlement

### Programmes paralympiques – p13

	PAPILLON		DOS		NAGE LIBRE				BRASSE		3-4 NAGES		
	50	100	50	100	50	100	200	400	50	100	150	200	
S1			X	X	X	X	X		SB1				
S2			X	X	X	X	X		SB2	X			
S3			X		X	X	X		SB3	X	SM3	X	
S4			X		X	X	X		SB4		SM4	X	
S5	X		X		X	X	X		SB5		SM5	X	
S6	X			X	X	X		X	SB6		SM6	X	
S7	X			X	X	X		X	SB7		SM7	X	
S8		X		X	X	X		X	SB8		SM8	X	
S9		X		X	X	X		X	SB9		SM9	X	
S10		X		X	X	X		X			SM10	X	
S11		X		X	X	X		X	SB11		SM11	X	
S12		X		X	X	X		X	SB12		SM12	X	
S13		X		X	X	X		X	SB13		SM13	X	
S15	*	X	*	X	X	X	*	X	SB15	*	SM15	*	X

\* Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.

### Classifications – p23

Cette compétition est ouverte à l'ensemble des classifications comme décrites dans la [Section B – Titre III – Chap. 3- Article f.](#)

### Procédure de qualification - p23

Sont autorisés à participer :

- Les nageuses et les nageurs ayant participé au second plot du CNC de la saison en cours. Ils peuvent s'engager et participer uniquement aux épreuves auxquelles ils ont pris part lors du second plot du CNC sans avoir été disqualifiés et rajouter une épreuve de leur choix correspondant à leur programme paralympique.
- Les nageuses et les nageurs membres du collectif Performance.



## Relais

Chaque club et/ou région pourra présenter jusqu'à deux équipes de relais mixte par épreuve du programme. Les équipes de relais devront être composées obligatoirement de deux nageuses et de deux nageurs. Les nageuses et nageurs participants aux relais devront obligatoirement avoir réalisé une qualification individuelle pour les Championnats Inter-régionaux 50m. 2024-2025 lors du 2nd plot du CNC 2024-2025. Les épreuves de relais ne pourront se tenir qu'à condition de participation de 2 équipes de deux structures différentes à minima. La mise en place de ces épreuves seront confirmées lors de la réunion technique.

## Forfaits – p24

Tout forfait avant la date limite des inscriptions à la compétition donnera lieu à un remboursement des frais engagés.

Après la clôture des inscriptions à la compétition, pour tout forfait, quel que soit sa nature, aucun frais engagé ne sera remboursé.

Une amende de 50€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait annoncé à moins de 7 jours du 1<sup>er</sup> jour de la compétition sauf forfaits médicaux.
- Tout forfait médical non soumis dans les délais.
- Pour tout forfait sur plot (non présentation du nageur en chambre d'appel).

Une amende de 100€ sera à payer à la commission nationale :

- Pour tout forfait en finale sauf forfaits médicaux soumis dans les délais.

## Critères de classement – p25

### *Attribution des points*

Ce processus, dépendant des performances réalisées par les nageuses et les nageurs est à la base de l'établissement des classements.

Les points seront calculés par le logiciel informatique spécifique, basé sur la table de cotation W.P.S..

En dessous de 1 point, les points seront calculés par le rapport de la performance réalisée sur la performance marquant 1 point sur l'épreuve dite.

### *Classement*

Les classements de chaque épreuve se feront à partir des points acquis par la nageuse ou le nageur sur l'épreuve lors de la compétition. **L'ensemble des classements par épreuves sera multi-genre, multi-classe et par catégorie d'âge.**

Chacune des performances chronométriques individuelles réalisées par les nageuses et nageurs correspond à un calcul de points basé sur la table de cotation W.P.S. (*cf. attribution des points*).

Pour les épreuves de relais, le classement sera établi en fonction des performances chronométriques.

## Titre et récompense – p25

Une remise de récompenses Interrégionales multi-genre, multi-classe par catégorie d'âge sera mise en place.

Les médailles seront fournies par la commission nationale aux commissions régionales organisatrices.

Ces remises de récompenses devront appliquer les modalités de remises de récompenses des Championnats de France 50m (règle du Minus One). Cf. [Titre III – Chap. 4](#)

-----Fin extraits du règlement

# PROGRAMME

Attention : Ce programme est donné à titre indicatif. En fonction des engagements, des modifications pourront être apportées.

Ouverture des portes : 13h30  
Échauffement : 14h  
Évacuation du bassin : 15h15

## 1<sup>ère</sup> réunion – 15h30

### Séries

50m Papillon	S5 – S7 + S15*
100m Dos	S1 – S2 + S6 – S15
50m Brasse	SB1 – SB2 + SB15*
100m Nage Libre	(S1-3) + S4 – S15
150m 3 Nages	SM3 – SM4
200m 4 Nages	SM5 – (SM12-13) + SM15
Relais 4x100 4 nages	Mixte 34pts ou 49 pts
Relais 4x50 4 nages	Mixte 20pts

Ouverture des portes : 7h  
Échauffement : 7h  
Évacuation du bassin : 8h45

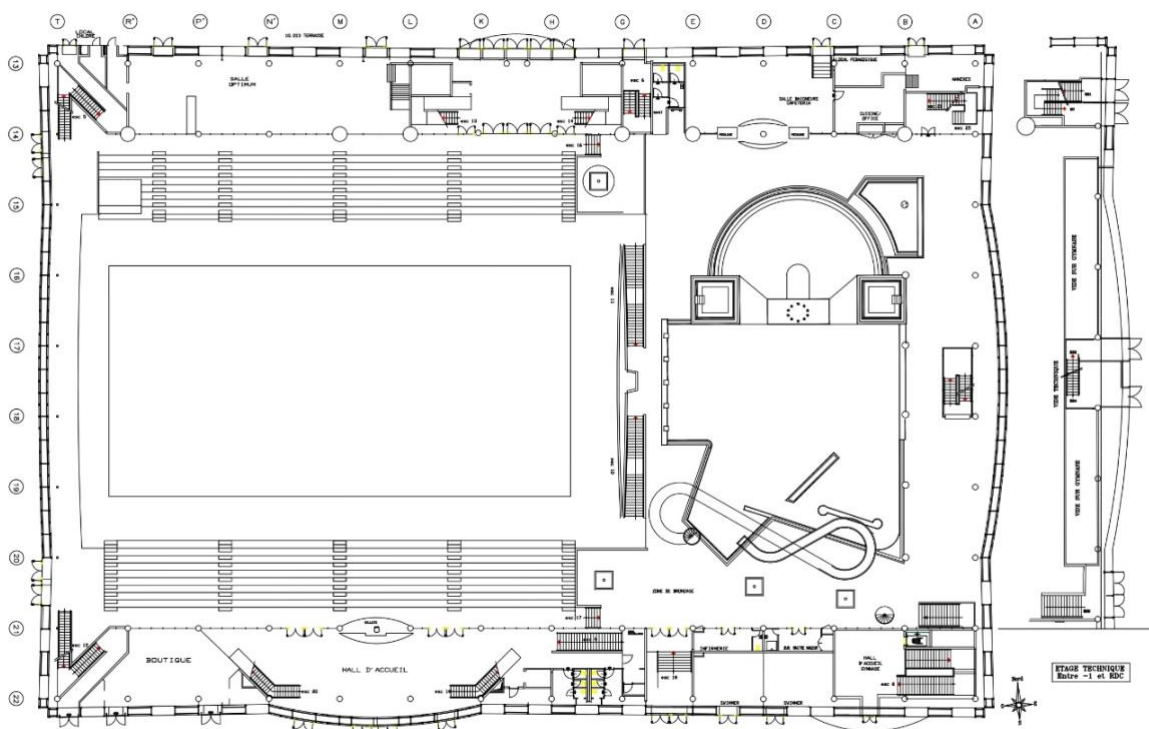
## 2<sup>ème</sup> réunion – 9h00

### Séries

400m Nage Libre	S6 – (S12-13) + S15
200m Nage Libre	S1 – S5 + S15*
100m Papillon	S8 – S15
50m Dos	S1 – S5 + S15*
100m Brasse	SB4 – SB9 + S11 – S15
50m Nage Libre	(S1-3) + S4 – S15
Relais 4 x 100 Nage Libre	Mixte 34pts ou 49 pts
Relais 4 x 50 Nage Libre	Mixte 20pts ou 49 pts

\* Les nageuses et nageurs des catégories S15-SB15-SM15 pourront s'engager sur l'ensemble des épreuves de leur programme. Cependant ils ne pourront avoir accès au podium que sur les épreuves au programme des catégories S10-SB9-SM10.

# PLAN DU BASSIN



**CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL  
ZONE SUD EST**

ORGANISÉ PAR LE COMITÉ RÉGIONAL OCCITANIE

## LES INSCRIPTIONS

### Frais d'engagement :

Les frais d'engagements sont de 3 € par épreuve par nageur au bénéfice de Aqua Nat' Juvignac par virement en précisant le nom de votre club dans le libellé : Aqua Nat' Juvignac + ENGTS MTP

RIB : FR76 1660 7003 5428 2211 4938 865

### Période et méthode d'inscriptions

Période d'engagements : **24 février au 11 mars à 23h59**

Lien pour inscriptions : [Cliquez ici](#)

### Inscription d'un officiel – **Obligatoire à partir de 2 nageurs engagés**

Conformément au règlement sportif 2024-2025 (Titre III – Chapitre 2 – Article d ; p10)

*[Chaque club participant et ayant plus d'un nageur engagé sur l'ensemble du circuit de compétition national, s'engage à fournir un officiel ou un élève officiel pour faire partie du jury de ce même plot ou championnat. Tout manquement à cette règle entrainera une pénalité financière de 50€ à l'ordre de l'organisateur.]*

### Forfaits avant la compétition

Période autorisée de déclaration de forfaits (hors médicaux) : **Jusqu'au 22 mars**

## SUIVI ADMINISTRATIF & TECHNIQUE

**Administratif** : Damien BARRAL : [aquanatjuvignac@gmail.com](mailto:aquanatjuvignac@gmail.com)

Léa PIERAS : [lea.pieras@handisportoccitanie.org](mailto:lea.pieras@handisportoccitanie.org)

**Technique** : Christophe ROQUES : [c.roques@handisport.org](mailto:c.roques@handisport.org)

Damien BARRAL : [aquanatjuvignac@gmail.com](mailto:aquanatjuvignac@gmail.com)

## PARTENAIRES DE L'ÉVÈNEMENT



## PARTENAIRES DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE HANDISPORT



## CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONAL ZONE SUD EST